

Le 27 août 2021,



Collonges
sous-Salève

COMMUNE D'ARCHAMPS

- 2 SEP. 2021

ARRIVÉE COURRIER

Commune d'Archamps
A l'attention de Mme la Maire
BP n° 40 - ARCHAMPS
74165 COLLONGES/S/SALEVE CEDEX

Réf: NL/nl/111

Objet : Arrêt de projet de modification n° 01 du Plan Local d'Urbanisme

Madame la Maire, Chère Anne,

J'accuse bonne réception de votre courrier en date du 17 juin dernier, lequel a retenu toute mon attention.

A cet effet, je vous informe que la commune de Collonges-sous-Salève n'a pas de remarques particulières quant à la modification n° 01 de votre Plan Local d'Urbanisme et émet ainsi un avis favorable sur le projet.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie d'agréer, Madame la Maire, chère collègue, l'expression de mes salutations distinguées.

La Maire,
Valérie THORET-MAIRESSE

